



BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 15 décembre 2025

Procès-Verbal N°7 / 2025-2026

PRESIDENT : Pierre BOURDET.

PRESENTS : Béatrice LATAPIE-BOULOC, Bernard BORG, Clarisse FERRER, Patrick MARITAN, Grégory PASSENEAU.

EXCUSEE : Annie CLUZEL.

INFORMATIONS LIMINAIRES :

Les décisions du Comité de Direction ou du Bureau du District, en application de l’Article 17 des Règlements Généraux de la Ligue d’Occitanie, à l’exclusion notamment de celles relevant de la vie et de l’organisation interne du District, sont susceptibles de recours devant la Commission Régionale d’Appel de la Ligue d’Occitanie dans un délai de sept jours à compter du lendemain de leur publication dans le respect des conditions de forme et de fond de l’Article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

La réunion est ouverte par le Président à 19h00.

1- VALIDATION PV N°6 en date du 18/11/25 (visio) :

Le PV N° 6 en date du 18 novembre 2025 (visio) est validé par les membres du Bureau.

2- ENTRETIEN CONSEILLER TECHNIQUE EN ARBITRAGE (CTA) :

Les candidats ont été reçus le 10/12/25 par les 3 Présidents des Districts de l’AVEYRON, du LOT et du TARN. Un candidat a été retenu et doit prochainement confirmer son acceptation.

Les membres du Bureau donnent un avis favorable sur l’organisation de l’embauche du CTA relevant du District du Tarn et d’un conventionnement avec les Districts de l’AVEYRON et du LOT.

3- COMPETITIONS TERRITOIRES NORD OCCITANIE / CATEGORIES JEUNES :

Suite à plusieurs réunions, l’organisation des Compétitions Territoires chez les Jeunes se précise. Elle nécessite encore quelques ajustements : montées, descentes...

4- BILAN RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR TECHNIQUE REGIONAL M. BOSCUS Gilles :

Cette rencontre a eu lieu le 04/12/25 en présence du Président du DAF, des membres du Bureau, de l’Equipe Technique.

Différents points ont été abordés :

- Objectifs généraux prioritaires en lien avec la DTN relayés par le DTR : Proximité et adaptabilité, accompagnement et structuration des clubs, attractivité, féminisation...
- Constat du DTR suite à ses différentes rencontres dans les Districts.
- Point sur les Compétitions Territoires et l'organisation des équipes techniques qui en découle.
- Point sur l'Equipe Technique du DAF : actions, ressources humaines.

Cette réunion a permis des échanges et un partage clair des points de vue entre les participants. Les discussions ont contribué à préciser les enjeux actuels et à identifier des pistes d'actions.

5- STAGE Mélissa TEULIER :

Durant 6 semaines, Mélissa TEULIER a effectué un stage pendant lequel elle s'est investie sur la deuxième édition du cahier de vacances.

Le Président et les membres du Bureau la remercie chaleureusement pour le travail accompli par une attention particulière sous la forme d'une carte cadeau.

6- VALIDATION DEMANDES SURCLASSEMENT U17 :

- **COSTECALDE LESTRADE** : Après examen du dossier, il est validé que le joueur Gabin BONHOMME U17G peut jouer en Senior M en application de l'Article 24 du Règlement des Championnats du DAF.
- **BOZOULS** : Après examen du dossier, il est validé que la joueuse Manon BATUT U17F peut jouer en Senior F tout comme la joueuse Romane JOULIE U17F en application de l'Article 67 du Règlement des Championnats du DAF.
* Vous avez droit à une seule joueuse U17 F par match en Senior F.

Le tableau a été mis à jour sur le site du District Aveyron Football, consultable dans l'onglet « Document utiles ».

Un mail a été envoyé à chacun des clubs cités.

7- PARTENARIAT :

Présentation du tableau de projection des partenaires pour la Saison.

8- CREATION NOUVEAU CLUB :

Projet porté par des jeunes de créer un nouveau club sur RODEZ.

9- ACHAT CADEAU FUTSAL et SOIREE DES BENEVOLES :

Le Bureau valide les propositions de cadeaux et récompenses pour les manifestations FUTSAL et Soirée des bénévoles et détermine le budget alloué.

10- DEMANDES OBSERVATEURS / INDEMNITES :

Cette demande est différée en attente de compléments d'informations pour faire l'étude budgétaire.

11- AGENT D'ENTRETIEN :

Suite à l'arrêt maladie accident de travail de notre salariée agent d'entretien, le Bureau valide de faire appel à une société de ménage GSN : 2 interventions par semaine.
Le Président, les membres du Bureau et du Comité Directeur adressent à Brigitte tous leurs vœux de prompt rétablissement.

12- VALIDATION INTERVENANTS PÔLE PPF :

Pour les besoins d'encadrements du pôle PPF, il a été validé la liste des intervenants proposé par le responsable de la Cellule Sportive Jérémie ROUMEGOUS.

13- ASSEMBLEE GENERALE D'ETE 27 JUIN 2025 :

Après discussion, il est acté que l'AG d'été se tiendra le **SAMEDI MATIN** 27/06/26 lieu à définir.

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 21h15.

La Secrétaire Générale,



Béatrice LATAPIE-BOULOC

Le Président,



Pierre BOURDET.